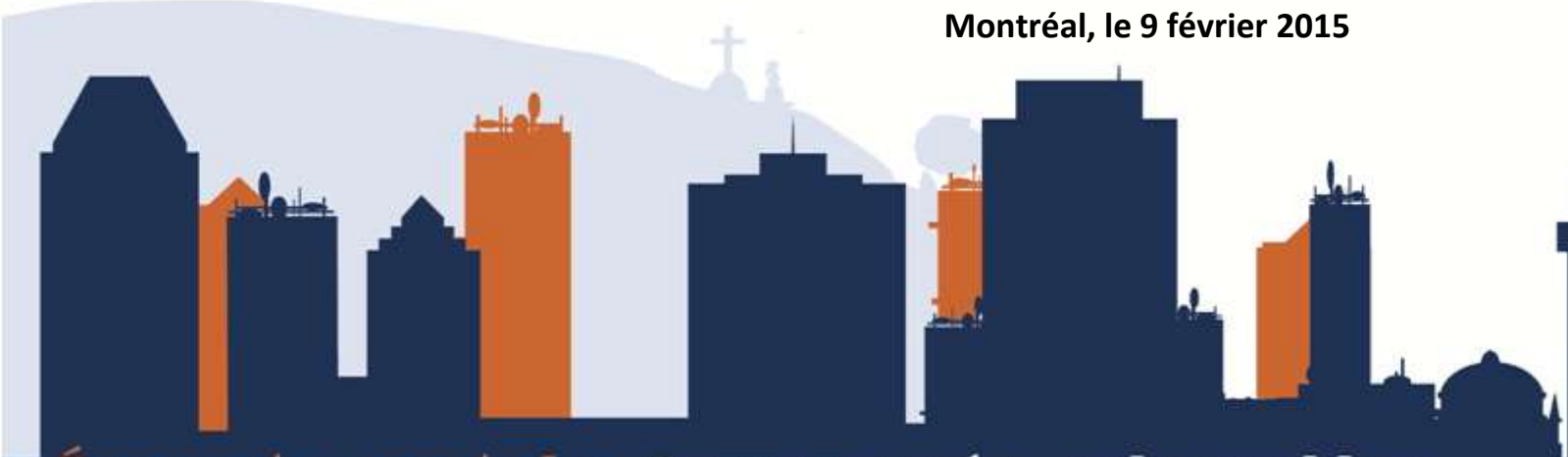


Avis du Forum jeunesse de l'Île de Montréal en matière d'immigration, diversité et d'inclusion

**DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS
PUBLIQUES SUR LES DOCUMENTS INTITULÉS VERS UNE NOUVELLE
POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION, DE DIVERSITÉ
ET D'INCLUSION**

**Présenté à la Commission des relations avec les citoyens
de l'Assemblée nationale**

Montréal, le 9 février 2015



Économie sociale Communautés culturelles
Éducation Participation électorale Culture
Égalité Engagement citoyen Réseau cyclable
Environnement Employabilité Sports et
loisirs Relève Diversité Agriculture urbaine
Transport en commun Persévérance scolaire

Table des matières

INTRODUCTION	3
<i>PRÉSENTATION DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL</i>	3
<i>MANDATS ET OBJECTIFS ORGANISATIONNELS</i>	3
<i>DÉMARCHES DU FJÎM DANS LE CADRE DE CETTE CONSULTATION PUBLIQUE</i>	3
TERRE D'ACCUEIL.....	4
COMPRENDRE LE VÉCU ET L'INTERSECTIONNALITÉ DES RÉALITÉS MONTRÉALAISES	5
REJETER LE MOT TOLÉRANCE ET ADOPTER LES MOTS VIVRE-ENSEMBLE	6
ÉRADIQUER LA DISCRIMINATION	7
SE DOTER DE RÉELS MOYENS	7
FAVORISER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE AU SEIN DES INSTANCES DÉCISIONNELLES.....	8
FAVORISER LA REPRÉSENTATIVITÉ ÉQUITABLE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES MÉDIAS	9
L'INTÉGRATION DES JEUNES IMMIGRANTS	10
<i>... dans les institutions d'enseignement</i>	10
<i>... en emploi</i>	11
<i>... dans la fonction publique</i>	12
<i>...par l'entrepreneuriat jeunesse</i>	12
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU FJÎM	13
CONCLUSION: RESPONSABILISER TOUS ET CHACUN	14
LISTE DES JEUNES REPRÉSENTANTS ÉLUS	15

Introduction

Les jeunes représentants élus du FJÎM souhaitent exprimer leur satisfaction à l'effet que le gouvernement du Québec s'engage dans la réalisation d'une nouvelle Politique en matière d'immigration, d'intégration et de diversité. Les jeunes du FJÎM remarquent également un effort pour inclure la population québécoise dans l'élaboration de cette politique et saluent cette initiative.

Présentation du Forum jeunesse de l'île de Montréal

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal). Il coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est composé de 27 jeunes représentants élus. 19 sièges sont réservés à des secteurs (arts et cultures, éducation, socioéconomique, sociocommunautaire, sports et loisirs et environnement) et 8 sont des sièges spécifiques (communautés culturelles et minorités visibles, personnes handicapées, personnes allosexuelles, femmes, adolescents et membres individuels).

Mandats et objectifs organisationnels

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal agit en partenariat avec la Conférence régionale des élus de Montréal et a comme partenaire financier principal le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec. À ce titre, il conduit les mandats suivants : concerter les jeunes et les groupes de jeunes de l'île de Montréal; exercer un rôle-conseil en matière jeunesse; faire la promotion et défendre les priorités d'action jeunesse auprès des instances régionales et municipales; soutenir, par le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), des projets locaux, des projets régionaux; initier et coordonner des projets de développement et favoriser la participation citoyenne des jeunes.

Ainsi, par ses avis, ses projets, ses activités et ses représentations, le FJÎM a donné depuis le début de son existence une place et une voix aux jeunes. Il contribue à améliorer les conditions de vie des jeunes Montréalaises et Montréalais. De plus, grâce à 80 projets de court, moyen et long termes financés à hauteur de 6 948 042 \$, le FJÎM a développé un solide réseau de partenaires de différents milieux travaillant pour les jeunes. Ce réseau permet au FJÎM de très bien connaître les besoins prioritaires des jeunes de l'île de Montréal.

Démarches du FJÎM dans le cadre de cette consultation publique

Le FJÎM soumet ce mémoire dans l'optique d'améliorer la visibilité des besoins des jeunes immigrants et ceux issus de la diversité, leur accès à l'emploi, leur participation citoyenne, leur représentativité dans les instances décisionnelles et leur prise en compte dans la démarche de consultation du gouvernement du Québec sur la nouvelle Politique en matière d'immigration,

d'intégration et de diversité. Le FJÎM fonde son expertise sur des données représentatives de la région de Montréal. Toutefois, avec l'étalement urbain et la régionalisation de l'immigration, il estime qu'il est d'intérêt général de partager les bonnes pratiques à la grandeur de la région métropolitaine de Montréal et même du Québec. Dans le présent avis, le FJÎM adopte une vision d'ensemble afin de servir au mieux les besoins particuliers des jeunes immigrants et de la diversité. Le document est divisé en sections dont l'argumentaire est appuyé par la présentation de projets par et pour les jeunes, notamment financés dans le cadre du FRIJ que le FJÎM gère.

Terre d'accueil

Montréal est une terre d'accueil pour des centaines de milliers de personnes provenant de toutes les régions du monde. Ce sont près de 80 % des 50 000 personnes nouvellement arrivées qui chaque année, s'établissent dans la région métropolitaine de Montréal, sans compter que 75 % des étudiants internationaux du Québec sont accueillis à Montréal¹. De plus, parmi les jeunes montréalais âgés de 10 à 34 ans, lesquels comptent pour 33 % de la population totale, 26 % de jeunes sont nés à l'extérieur du Canada². Les régions urbaines sont attractives pour les jeunes et Montréal, à titre de métropole, doit être dotée de ressources adéquates et suffisantes pour accueillir, intégrer et retenir la richesse que lui procure la diversité. Car cette diversité doit être considérée comme un levier qui contribue au dynamisme et au développement de la région montréalaise.

Aussi, le FJÎM reconnaît que les régions peuvent jouer un rôle significatif dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes. La Politique doit favoriser une concertation entre les régions, incluant Montréal, pour assurer une meilleure inclusion des personnes immigrantes partout au Québec.

Cependant, Montréal est la ville où l'on retrouve le plus haut pourcentage de personnes à faible revenu au Québec (22,7 %) et la pauvreté touche particulièrement les familles³. La précarité économique a un impact sur les conditions de vie, de logement et de santé des individus. Cette situation est davantage préoccupante pour les jeunes immigrants et les jeunes issus de la diversité, dont l'intégration économique et sociale est plus difficile. Ainsi, Montréal fait face à une complexité d'enjeux que l'on ne trouve pas ailleurs au Québec.

¹ CHATEL-DEREPENTIGNY, Joëlle, Claude MONTMARQUETTE et François VAILLANCOURT. *Les étudiants internationaux au Québec : état des lieux, impacts économiques et politiques publiques*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal, novembre 2011 [en ligne] <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2011s-71.pdf>

² VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal en statistiques : La population des jeunes de 10 à 34 ans à Montréal*, Avril 2013.

³ «Montréal en statistiques» Faible revenu [en ligne]
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67885721&_dad=portal&_schema=PORTAL

Comprendre le vécu et l'intersectionnalité des réalités montréalaises

La nouvelle politique doit tenir compte de la pluralité des expériences des jeunes immigrants. Les jeunes représentants élus du FJÎM souhaitent souligner que tous les jeunes issus de l'immigration et de la diversité ne sont pas touchés de la même manière par les enjeux d'intégration économique et sociale. Ainsi, il est nécessaire de développer une approche intersectionnelle⁴ de l'insertion professionnelle et sociale, afin de tenir compte de la jonction des différents facteurs de discrimination que sont l'origine ethnoculturelle, le genre, l'orientation sexuelle, les situations de handicap, etc. L'approche intersectionnelle permet d'analyser les doubles et triples discriminations qui touchent notamment les jeunes immigrants, les jeunes issus des minorités visibles, les jeunes femmes immigrantes, les immigrants en situation de handicap, et de comprendre les enjeux multiples auxquels ces derniers sont confrontés. Ainsi, la prise en considération de ces réalités diverses par l'approche intersectionnelle est essentielle pour assurer l'inclusion des personnes marginalisées et minorisées et pour contribuer à réduire le délai d'intégration économique des personnes immigrantes.

ARC-EN-CIEL D'AFRIQUE a pour mission la promotion et défense des droits, bien-être et santé des LGBT de la diaspora africaine et caribéenne, de leurs familles et de leurs amis à l'échelle québécoise.

Le recueil d'œuvres littéraires et imagées est un projet financé par le FJÎM dans le cadre du FRIJ à l'occasion de l'appel de projets locaux 2013-2014.

Recueil d'œuvres littéraires et imagées

Production, impression et distribution d'un recueil contenant une quinzaine d'œuvres littéraires et imagées (nouvelles, des poèmes, des bandes dessinées, des collages, des photos) créées par des jeunes de 18 à 30 ans, qui racontent la réalité des personnes LGBT des communautés africaines et antillaises. L'objectif est de briser les tabous reliés à l'homosexualité dans les communautés noires et d'offrir des modèles pour les jeunes en questionnement sur leur orientation sexuelle.

arcencielfafricain.org

R1 Développer une approche intersectionnelle de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles.

⁴ « L'approche de l'intersectionnalité » consiste à prendre en compte « les mécanismes d'articulation des différentes logiques de domination qui s'opèrent à partir des construits sociaux tels que le genre, l'ethnicité, la race, l'orientation sexuelle, etc., et se renforcent mutuellement », définition proposée par Sirma Bilge dans une communication publiée par Relais-femmes dans la revue Nouvelles pratiques sociales, vol. 19, n° 1, sous le titre « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux ».

Rejeter le mot tolérance et adopter les mots vivre-ensemble

Les notions de “tolérance” ou “d’acceptation” ne sont pas suffisantes pour déterminer la cohabitation entre la majorité et les minorités. Goethe a dit: « La tolérance ne devrait être qu'un état transitoire. Elle doit mener au respect. Tolérer, c'est offenser⁵ ». Le FJÎM aspire à une vision de l'intégration basée sur le vivre-ensemble, en français, dans une culture québécoise enrichie par sa diversité.

Cependant, le vivre-ensemble ne sera possible que lorsque les mots et les concepts en lien avec l'immigration seront clarifiés. Ainsi, le FJÎM considère qu'il est nécessaire que la Politique définisse les concepts de laïcité, de discrimination, d'intégrisme, de radicalisation, de diversité, de majorité et de minorités (ethniques, visibles, religieuses, culturelles, etc.). Finalement, une éducation à la diversité est nécessaire et doit privilégier les notions de mixité, de métissage et de cohabitation. Cette éducation doit s'étendre, non seulement aux écoles, mais aussi aux employeurs et à la société en général.

Le **CENTRE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ (CDEC)** contribue de façon significative à la réflexion québécoise autour de la notion de citoyenneté et autour des conditions d'exercice d'une citoyenneté active dans une société démocratique.

Le projet Rapprochement interculturel est un projet financé par le FJÎM dans le cadre du FRIJ à l'occasion de l'appel de projets locaux 2013-2014.

Rapprochement interculturel

Le projet vise un rapprochement interculturel entre des élèves des communautés anglophones et francophones dans le but de favoriser le partage d'expérience tout en développant leur sens critique et des habiletés citoyennes pour communiquer. Les jeunes sont appelés à développer une réflexion commune reliée aux défis et aux enjeux de l'identité culturelle québécoise.

citoyennete.qc.ca

R2 Définir les concepts de laïcité, de discrimination, d'intégrisme, de radicalisation, de diversité, de majorité et de minorités.

⁵ GOETHE, Johan Wolfgang von. *Maximes et Réflexions*, Traduction française, 1833.

Éradiquer la discrimination

Déjà, en 2006, le FJÎM se positionnait sur la question de la discrimination dans son avis intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*. Neuf ans plus tard, le FJÎM est préoccupé par la persistance des barrières systémiques aux effets discriminatoires dans le secteur de l'emploi.

Les conséquences de la discrimination chez les jeunes sont nombreuses et variées : l'affaiblissement des structures des familles immigrantes, la stigmatisation des enfants nés de parents immigrés comme étant toujours des étrangers et leur exclusion de la vie sociale active et participative⁶.

Si la discrimination commence à être étudiée, les conséquences de la discrimination sur les victimes devraient l'être autant. Il est urgent de mieux comprendre les impacts négatifs de la discrimination, non seulement sur les nouveaux arrivants, mais aussi sur les immigrants de deuxième et de troisièmes générations. Ces derniers peuvent vivre des exclusions à la fois de leur communauté d'origine et de la société d'accueil dans laquelle ils naissent et grandissent.

L'État doit reconnaître sa responsabilité dans le développement de réseaux de support propres à ces jeunes issus de l'immigration, sans lesquels les jeunes victimes de discrimination restent avec un sentiment de stigmatisation, de repli identitaire et d'exclusion de la vie sociale et démocratique. Aussi, l'État doit élargir ses campagnes de sensibilisation face à la discrimination, sous toutes ses formes, tel que décrit dans la Charte québécoise des droits de la personne.

R3 Étudier les conséquences de la discrimination afin de mieux comprendre ses impacts négatifs.

Se doter de réels moyens

La densité de jeunes issus de minorités visibles et des communautés culturelles, l'intersectionnalité des réalités et les défis reliés à la vie urbaine font en sorte que les besoins propres à Montréal sont grandissants.

Pourtant, le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) qui est attribué par le Secrétariat du Conseil du trésor au Secrétariat à la jeunesse (SAJ) et qui accorde aux forums jeunesse régionaux une enveloppe budgétaire leur permettant de financer des projets locaux et concertés dans leurs régions respectives n'est pas suffisant pour répondre aux besoins montréalais.

⁶ DRUDI, Guy. *Au-delà du choc culturel* [en ligne]

http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/pdf/cmulti/defi/defi_jeunesse_9703/au_dela_du_choc_culturel.htm

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal administre le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). À ce titre, il reçoit 14 % du budget global du FRIJ, cela même si la région compte 28 % de tous les jeunes du Québec. Et de ces jeunes, 26 % sont nés à l'extérieur du Canada. Ce calcul exclut les jeunes issus de la diversité qui sont des immigrants de deuxième ou troisième génération et les étudiants internationaux.

Il est clair que les formules de financement doivent être modifiées afin de les rendre plus équitables et sensibles à la complexité des réalités montréalaises.

R4 Modifier les formules de financement afin de les rendre plus équitables et sensibles à la complexité des réalités montréalaises.

Favoriser la représentativité de la diversité culturelle au sein des instances décisionnelles

Selon le Conseil canadien pour la diversité administrative, la proportion des minorités visibles occupant des postes d'administrateurs n'est que de 2 %. Les études l'ont pourtant démontré : la diversité au sein d'instance favorise une meilleure gestion des risques, offre des points de vue novateurs et permet un rendement accru.

La présence et la participation des jeunes issus des communautés culturelles et minorités visibles ne doivent pas uniquement relever de la volonté de ces derniers. Les institutions doivent se doter de procédures claires et adaptées afin de rejoindre les jeunes, particulièrement ceux issus de l'immigration ou des communautés culturelles, et de faire en sorte qu'ils s'y reconnaissent et qu'ils souhaitent s'y engager. Par exemple, au Royaume-Uni, les sociétés ouvertes doivent décrire la politique du conseil en matière de diversité, y compris la mixité, et tous les objectifs mesurables qu'elles se sont fixés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique, et rendre compte des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs⁷.

SIÈGES SPÉCIFIQUES DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Au FJÎM, deux sièges spécifiques sont réservés aux jeunes issus des communautés culturelles et des minorités visibles. Parmi les personnes élues à ce poste, on doit retrouver au moins un représentant issu des minorités visibles.

⁷ MACDOUGALL, Andrew, et Michel QU, OSLER. *Diversité dans les conseils d'administration et les équipes de direction, Prévisions 2015 – Une rétrospective de la saison des procurations 2014 au Canada*, [en ligne], http://www.osler.com/uploadedFiles/News_and_Resources/Publications/Guides/Planning_for_2015_%E2%80%93_a_2014_Canadian_Proxy_Season_Retrospective/Proxy-2014-Women-On-Boards-in-Canada-FR.pdf

Les programmes de formation doivent être poursuivis pour que les jeunes immigrants et de la diversité soient sensibilisés et outillés à prendre pleine part à la vie démocratique.

PROGRAMME ADMINISTRATEURS DE LA RELÈVE

Le programme Administrateurs de la relève prépare la future génération d'administrateurs issue des jeunes chambres de commerce. Le volet montréalais qui mobilise 6 chambres de commerce culturelles actives dans la région est soutenu par Leadership Montréal, une initiative de la CRÉ de Montréal. Les participants qui réussissent l'examen final reçoivent une attestation du Collège des administrateurs de société de l'Université Laval.

leadershipmontreal.com

rjccq.com/project/administrateursdelareleve

R5 Se doter de procédures claires afin d'intégrer les jeunes, particulièrement ceux issus de l'immigration et des communautés culturelles, au sein de leurs instances décisionnelles.

R6 Poursuivre les programmes de formation pour que les jeunes immigrants et de la diversité soient sensibilisés et outillés à prendre pleine part à la vie démocratique.

Favoriser la représentativité équitable de la diversité culturelle dans les médias

La société québécoise est composée de citoyens de multiples horizons et les jeunes représentants élus du FJÎM croient que cette diversité n'est actuellement pas reflétée dans le paysage médiatique. Les institutions médiatiques ont un rôle à jouer afin de favoriser la présence et la pleine participation des jeunes issus de l'immigration ou des communautés culturelles au sein des médias. Choisir sciemment des personnes issues de la diversité pour participer à des productions, par exemple artistiques ou culturelles, est un choix judicieux et essentiel pour soutenir le vivre-ensemble.

Une meilleure représentation de la diversité qui compose le Québec aura assurément un impact positif sur l'identification de toutes et tous aux contenus médiatiques, et par conséquent, sur la participation sociale et culturelle de toutes les communautés. Car non seulement les jeunes aimeraient davantage s'identifier aux modèles présentés et se sentir concernés, mais ils en ont l'envie et les capacités pour faire valoir leur propre voix.

BABEL

Babel est un blogue qui favorise la participation des jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles dans les médias. Babel permet aux jeunes de prendre la parole et de se reconnaître dans les contenus diffusés. Diffusé sur le site internet du journal Voir, le blogue reçoit plus de plus de 22 660 visites mensuellement.

Le projet Babel est réalisé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM), en collaboration avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, dans le cadre du Plan d'action de la région de Montréal en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles (PARMI). Il bénéficie également du soutien financier du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le Voir est partenaire de diffusion du projet.

voir.ca/babel

R7 Que les institutions médiatiques favorisent la présence et la pleine participation des jeunes issus de l'immigration ou des communautés culturelles au sein des médias.

L'intégration des jeunes immigrants

... dans les institutions d'enseignement

En dépit de leurs parcours atypiques et de leurs origines diverses, les jeunes immigrants manquent très souvent de repères au sein de leur communauté d'accueil et ont de la difficulté à s'intégrer. La « transition culturelle » n'est pas facile, surtout pour les adolescents ou jeunes adultes qui arrivent au Québec à la fin de leur parcours scolaire secondaire ou postsecondaire et qui ne profitent des vertus intégratrices de l'école. Les projets valorisant l'intégration par l'acquisition de compétences et le travail d'équipe devraient être davantage financés par l'État québécois.

CLIP

Clip permet à des jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles, en milieu scolaire, de prendre la parole, de s'exprimer par la vidéo et de se reconnaître dans les contenus diffusés. Tout en encourageant la persévérance scolaire, Clip permet entre autres à plusieurs jeunes nouvellement arrivés au Québec de se familiariser avec la culture québécoise.

clipton514.ca

Initiative du FJÎM, maintenant pilotée par Fusion jeunesse, Clip est à sa sixième édition et est aujourd'hui déployé à travers le Québec.

L'éducation à la citoyenneté, à tous les niveaux d'enseignement, permet aux jeunes des différentes communautés de se familiariser avec l'importance et l'impact de leur pleine

participation à la vie citoyenne. Et qu'on se permette d'aller encore plus loin : donner des cours de citoyenneté en dehors de l'école, fournir des occasions de stage et de travail à l'extérieur du milieu de vie, améliorer les activités parascolaires ou de loisirs et favoriser l'accompagnement avec des mentors. Ce sont des avenues que l'État doit promouvoir activement afin de sortir les jeunes immigrants de situations d'exclusion.

... en emploi

Les jeunes immigrants et issus des communautés culturelles se butent encore trop souvent à des pratiques discriminatoires. Comme démontré dans une étude de la Commission des droits de la personne et de la protection de la jeunesse, les chercheurs d'emploi dont le nom de famille est franco-québécois ont 60 % plus de chances d'être invités à un entretien d'embauche. À l'inverse, un individu dont le nom de famille l'identifie à ses origines arabes, africaines ou latino-américaines se voit écarter du processus d'embauche une fois sur trois, représentant un taux de discrimination à l'embauche de 35 %.

Le FJÎM est d'avis qu'il est du devoir de l'État québécois d'encourager les employeurs à mettre en place des mesures incitatives, afin qu'ils considèrent l'ensemble des jeunes issus de la diversité à leur juste valeur. Les mesures incitatives doivent contribuer, non seulement à l'embauche, mais aussi à l'évolution, au maintien et à l'ascension des jeunes immigrants et des communautés culturelles en emploi.

Puisque les jeunes ont peu ou pas accumulé d'expérience professionnelle, le FJÎM propose que l'État québécois reconnaisse l'implication et l'engagement des jeunes au secondaire (bénévolat, comités d'élèves, activités parascolaires) en tant qu'acquis socioprofessionnels pour faciliter leur accès à l'emploi. Il doit aussi faciliter la reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles de la main-d'œuvre immigrante et améliorer les programmes de francisation qui leurs sont destinés.

De l'autre côté, les jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles auraient sans doute avantage à mieux connaître les métiers et professions de l'avenir au Québec.

À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX HORIZONS II

Piloté par le CENTRE D'ENCADREMENT POUR JEUNES FEMMES IMMIGRANTES, ce projet est la poursuite du projet *À la découverte des nouveaux horizons I* dont l'objectif est de faire découvrir aux jeunes filles immigrantes les possibilités de faire carrière dans des métiers scientifiques et techniques non traditionnellement féminins.

À la découverte des nouveaux horizons II est un projet financé par le FJÎM dans le cadre de l'appel de projets locaux du FRIJ en 2013-2014.

ceji.org

... dans la fonction publique

La fonction publique doit être un modèle dans la lutte contre la discrimination en emploi. Mais malgré des actions et des initiatives, les changements en faveur de l'accès à l'égalité en emploi sont minimes. Tel que l'indique le Cahier de consultation, les communautés culturelles représentent, en 2012, 6,5 % de l'effectif total de la fonction publique. Pour la même année, 2,6 % des hauts dirigeants et 2,2 % des cadres de la fonction publique québécoise sont des personnes provenant de communautés culturelles. Des mesures d'évaluation des efforts fournis afin d'intégrer la diversité dans la fonction publique doivent être établies et les résultats doivent être partagés à la population québécoise et des mesures de correction pour atteindre les objectifs.

...par l'entrepreneuriat jeunesse

L'entrepreneuriat favorise le développement économique au Québec. À Montréal, on compte une proportion importante d'immigrants entrepreneurs qui ont moins de 40 ans. Cependant, ces derniers se heurtent à des défis, notamment en lien avec la connaissance des réseaux professionnels, l'accès à la formation et l'accès à des sources de financement. Ainsi, le FJÎM considère qu'il est important de développer davantage des ressources d'accompagnement et de soutien pour répondre aux défis spécifiques des jeunes immigrants. En favorisant l'entrepreneuriat chez les immigrants, l'État soutient leur autonomie économique et met en place des outils préventifs de lutte contre la pauvreté.

- | | |
|-------------------|--|
| <u>R8</u> | Instaurer un programme d'éducation à la citoyenneté, à tous les niveaux d'enseignement. |
| <u>R9</u> | Que les employeurs soient encouragés par l'État à mettre en place des mesures incitatives qui contribuent à l'embauche, l'évolution, le maintien et l'ascension en emploi des jeunes immigrants et des communautés culturelles. |
| <u>R10</u> | Reconnaître l'implication et l'engagement des jeunes au secondaire (bénévolat, comités d'élèves, activités parascolaires) en tant qu'acquis socioprofessionnels pour faciliter leur accès à l'emploi. |
| <u>R11</u> | Établir des mesures d'évaluation des efforts fournis afin d'intégrer la diversité dans la fonction publique, que les résultats soient partagés et que des mesures de correction soient établies pour atteindre ces objectifs. |

Résumé des recommandations du FJÎM

Comprendre le vécu et l'intersectionnalité des réalités montréalaises

- R1 Développer une approche intersectionnelle de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles.

Rejeter le mot tolérance et adopter les mots vivre-ensemble

- R2 Définir les concepts de laïcité, de discrimination, d'intégrisme, de radicalisation, de diversité, de majorité et de minorités.

Éradiquer la discrimination

- R3 Étudier les conséquences de la discrimination afin de mieux comprendre ses impacts négatifs.

Se doter de réels moyens

- R4 Modifier les formules de financement afin de les rendre plus équitables et sensibles à la complexité des réalités montréalaises.

Favoriser la représentativité de la diversité culturelle au sein des instances décisionnelles

- R5 Se doter de procédures claires afin d'intégrer les jeunes, particulièrement ceux issus de l'immigration et des communautés culturelles, au sein de leurs instances décisionnelles.
- R6 Poursuivre les programmes de formation pour que les jeunes immigrants et de la diversité soient sensibilisés et outillés à prendre pleine part à la vie démocratique.

Favoriser la représentativité équitable de la diversité culturelle dans les médias

- R7 Que les institutions médiatiques favorisent la présence et la pleine participation des jeunes issus de l'immigration ou des communautés culturelles au sein des médias.

L'intégration des jeunes immigrants dans les institutions d'enseignement, en emploi, dans la fonction publique et par l'entrepreneuriat jeunesse

- R8 Instaurer un programme d'éducation à la citoyenneté, à tous les niveaux d'enseignement.
- R9 Que les employeurs soient encouragés par l'État à mettre en place des mesures incitatives qui contribuent à l'embauche, l'évolution, le maintien et l'ascension en emploi des jeunes immigrants et des communautés culturelles.
- R10 Reconnaître l'implication et l'engagement des jeunes au secondaire (bénévolat, comités d'élèves, activités parascolaires) en tant qu'acquis socioprofessionnels pour faciliter leur accès à l'emploi.
- R11 Établir des mesures d'évaluation des efforts fournis afin d'intégrer la diversité dans la fonction publique, que les résultats soient partagés et que des mesures de correction soient établies pour atteindre ces objectifs.

Conclusion: responsabiliser tous et chacun

Le FJÎM rappelle que la prise en compte des réalités intersectionnelles des jeunes issus de l'immigration et des communautés culturelles est essentielle pour assurer leur intégration socioéconomique et leur pleine participation à la vie active et démocratique. Les retombés dépassent largement les seules conditions de vie des jeunes immigrants et c'est l'ensemble de la population qui en bénéficie.

Ainsi, il est urgent que les acteurs, institutions, ministères et entreprises travaillent de concert pour relever collectivement les défis et les objectifs de l'immigration. L'intégration des jeunes issus de l'immigration et de la diversité doit devenir une préoccupation transversale aux enjeux socioéconomiques du Québec. Pour ce faire, l'ensemble des politiques publiques doit refléter cette préoccupation de façon cohérente.

Finalement, le FJÎM poursuivra ses efforts afin d'encourager les jeunes issus des communautés culturelles et des minorités visibles à s'impliquer activement dans les instances et processus démocratiques.

Liste des jeunes représentants élus

Sièges par secteurs		
Arts et culture		
Marie-Pierre	Tremblay	Agence M
Éducation		
Pasquale	Cazabon-Sansfaçon	Cybercap
Maude	Lemire-Desranleau	Cégep du Vieux Montréal
Émilie	Joly	Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
Nicolas	Lavallée	Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)
Environnement		
Mélanie	Girard-Brisson	ENVironnement JEUnesse
Sociocommunautaire		
Hugue	Mbedi Ebongue	Forum jeunesse Afro-qubécois
Louis-Philippe	Lizotte	Institut du Nouveau Monde
Émilie	Chabot	Exeko
Oumar	Gueye	Carrefour de liaison et d'aide multiethniques — CLAM
Socioéconomique		
Rika	Valmera-Michaud	Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent
Laurent	Deslauriers	Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)
Hugo	St-Laurent	Réseau de la coopération du travail du Québec
Sonia	Ziadé	Connexion Internationale Montréal
Doug Scott	Lorvil	Comité jeunes du CCMM-CSN
Sports et loisirs		
Santiago	Risso	Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
André	Akem	Sports et Loisirs de l'île de Montréal
Sièges spécifiques		
Communautés culturelles et minorités visibles		
Cathy	Wong	YMCA du Québec
Fanny	Guérin	Diversité Artistique Montréal
Femmes		
Jade	Goldfarb	Y des femmes de Montréal (YWCA)
Julie	Goudreault	Intégration jeunesse Québec inc.
Personnes handicapées		
Laurent	Morissette	Regroupement des Activistes pour l'Inclusion au Québec
Personnes allosexuelles		
Patricia	Jean	Arc-en-ciel d'Afrique
Adolescents		
Farah	Merad	École secondaire Félix-Leclerc
Nour	Zirat	Forum jeunesse St-Michel
Membres individuels		
Lysa-Marie	Janelle	